



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes

services DISI

CID excentrées



mél: cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique du 4 avril 2019 – compte-rendu

La CGT a lu une déclaration liminaire (voir notre site)

Après les déclarations liminaires, le directeur a précisé que la réforme de la Fonction Publique apporte des éléments sur l'accompagnement des réformes pour les personnels, mais s'est étonné qu'il soit prévu de pouvoir rompre un contrat de fonctionnaire. Ces nouveautés sont pour lui assez perturbantes. Il pense qu'il faudra attendre la fin du Grand débat pour voir ce qu'il en est exactement, pour lui il y a à l'heure actuelle un regard très critique de la part de l'opinion publique sur la fonction publique. **(Et les annonces du gouvernement sur le temps de travail soi-disant insuffisant des fonctionnaires ne va pas arranger les choses !)**

Suite à l'interpellation des OS sur les mouvements M Kerguelen s'est interrogé : « dans leur professionnalisme et toutes leurs qualités, les agents des DISI nous demandent où en sommes nous vis à vis des réformes ? » Les réformes pour lui concernent principalement les réseaux des DRFIP et des DDFIP ce qui laisse peu de visibilité quand aux activités des DISI et aux impacts des réformes sur nos métiers. Pour l'instant il admet qu'il n'a pas d'éléments concrets à apporter. Interpellé sur le nombre importants de collègues grévistes en mars, il souligne que pour lui les questions des agents sont légitimes et il se félicite que ceux-ci portent une grande attention aux évolutions de la DGFIP. Il considère que la rencontre des OS avec M. Darmanin s'est passée dans de bonnes conditions ; sur le fond, il y a une véritable volonté de reprendre le dialogue sur l'ensemble des questions de la Fonction Publique. M Kerguelen avoue ne pas avoir compris de prime abord que le courrier que le Ministre enverrait aux OS entraînerait un cycle de concertations sur plusieurs mois (ce qui pour lui est positif).

3 points ont été évoqués lors de ce CTL.

1) Sécurité bâtiminaire (exercice évacuation en cas d'attaque terroriste)

Ce projet a déjà été présenté au CTL après le CHS CT du 02/04/2019. Il se place dans une réflexion par rapport au contexte national. La DGFIP ne fait pas partie a priori des cibles privilégiées par les terroristes, les établissements des DISI encore moins. Le plan de prévention est issu de réflexions avec les services du ministère de l'Intérieur. Il sera présenté aux agents au sein de chaque ESI au printemps, pour aboutir en septembre octobre à des exercices. Il est décliné en deux axes : l'information de l'état de crise et les solutions : soit par fuite sécurisée (se mettre à l'abri en sécurité par un chemin de fuite prédéfini), soit par confinement dans les bâtiments.

2) Périmètre de la DISI Centre Ouest

Le nouveau périmètre de la DISI Centre Ouest a été rappelé avec quelques précisions. Il recouvrira les implantations informatiques de Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire (avec donc l'ESI d'Orléans et les CID 18, 36, 41. La DISI aura 553 agents pour 597 emplois. La CGT DISI OUEST dénonce le trop grand périmètre de cette DISI éloignant toujours plus les agents du centre de décision. Par exemple, il sera compliqué pour les collègues d'Orléans de siéger en instance à Nantes. Le Directeur a suggéré que des réunions pourraient être organisées à Angers, diminuant certaines distances. La Dotation Globale de Fonctionnement ainsi que le budget CHS basculeront au 01/09/2019. La CGT a demandé une précision sur la

DGF après le 01/09/2019, la direction a précisé qu'il n'y avait pas d'opération d'envergure prévue pour le dernier quadrimestre 2019 et que des abondements de la centrale seraient prévus si nécessaire. Les télétravailleurs retenus exerçant toujours au 31/08 seront reconduits automatiquement. **La question de l'organisation de nouvelles élections professionnelles reste à trancher, la décision sera prise lors d'un GT national en avril.** Malgré les difficultés organisationnelles potentielles d'une nouvelle élection, la CGT DISI OUEST pense que pour un souci de représentativité des agents il faut organiser des élections et non adjoindre des experts d'Orléans ou des autres départements intégrés, qui n'auront pas de voix délibératives.

3) SITU (tableau des emplois et des effectifs)

Un syndicat avait demandé la répartition Femmes/Hommes dans la DISI OUEST par grades. La restitution de ce tableau révèle sans surprise une proportion plus importante d'hommes, sauf pour les dactylocodeuses. La direction souligne que l'informatique est généralement plus masculine. La CGT DISI Ouest a souligné la question des recrutements professionnalisés à l'extrême, et qui ne favorisent pas la diversité. La direction a rappelé que les jurys de sélection sont désormais paritaires. La question est beaucoup plus large que le recrutement et renvoie à une problématique sociétale. De manière générale, les discriminations salariales femmes hommes persistent, et les métiers traditionnellement féminins sont souvent dévalorisés.

4) Questions diverses

- A été évoquée la situation des RH à l'ESI d'Angers : du fait des départs en retraite qui se sont succédés, une seule collègue reste dans ce service. A terme la direction a indiqué qu'elle changera de mission. La direction est attentive aux futures compétences que la RH intégrera.
- Un point a été fait sur la médiation en cours à l'ESI de Nantes. Une réflexion pour déterminer les actions à mener est en cours afin de rétablir la sérénité au sein du collectif de travail.
- Les difficultés rencontrées pour la réinternalisation de Médoc web ont été évoquées. La CGT a souligné le ressenti des équipes, qui avaient alerté depuis plusieurs mois sur la difficulté de l'opération. Pour le directeur, qui avait tenu à peu près le même discours pour l'ESI de Rennes sur d'autres missions, les agents doivent être conscients que la mission de réinternalisation de Médoc web permettra de pérenniser l'activité de l'ESI. **La CGT a toujours soutenu la réinternalisation, mais avec des moyens, des formations, un dimensionnement suffisant, du temps d'adaptation, et le respect du profil et de l'expérience des agents.** La direction a reconnu que l'on peut aborder les modalités de la réinternalisation, qu'elle a conscience des difficultés des personnels face à la tâche et qu'il y a besoin d'une nécessaire adaptation (formation théorique, immersion dans un SIE, à la TMA etc...).
- Alors que la migration de Bull vers ZOS pourrait entraîner une fermeture du service dans l'ESI de Reims, le directeur s'est voulu rassurant pour Nantes. Des réflexions sont en cours sur les modalités techniques.
- La CGT a rappelé la nécessité de rénover le garage à vélo de Rennes. D'après la cheffe d'ESI, les moyens ne peuvent venir de la DGF, ils sont à trouver auprès de différents opérateurs (futur propriétaire, DRFIP 35), le projet est bien en cours.
- La CGT a par ailleurs demandé si un départ en retraite au SIL de Tours serait remplacé, il a été confirmé que cet emploi ne serait pas proposé, et que les agents « travailleront autrement ». (Disons, moins bien?) Nous avons posé la question de la mise à disposition de l'organigramme fonctionnel du SIL de Tours, la direction nous a répondu qu'il sera établi avec le responsable du SIL. Notre directeur a précisé que la cartographie et le périmètre fonctionnel des SIL ont changé, qu'il s'appuiera sur des caractères objectifs pour répondre aux nouvelles attentes.